

n'était pas de cent cinquante hommes. Néanmoins la perte réelle prouva que ce premier rapport était exact. Vous donnâtes alors contre-ordre à toute l'armée, qui devait marcher ce jour-là, et le lendemain, nous reçûmes l'ordre de passer la Rivière du Nord, avec la brigade du général Fraser, pour camper à Battenkill. Les sauvages, étonnés de vos grandes manœuvres, auxquelles ils étaient peu accoutumés, avaient remarqué que vous ne faisiez partir aucun détachement pour recueillir les restes des deux corps dispersés à Bennington, dont je vis rentrer quelques individus dans votre camp, cinq jours après, et pour secourir les blessés, dont une partie périssait. Cette conduite, monsieur, ne donnait pas une haute idée des soins que vous donneriez aux hommes destinés à combattre sous votre commandement. Cette indifférence à l'égard des sauvages aussi, qui s'étaient trouvés à l'affaire de Bennington au nombre de cent cinquante, les dégouta beaucoup. Un bon nombre d'entr'eux y avaient été tués avec leur grand chef, et sur soixante et un Canadiens, il ne s'en était sauvé que quarante et un.

« Rappelez-vous, monsieur, afin de ne pas vous abuser vous-même sur cette affaire, ce qui fut dit dans le conseil, lorsque vous représentiez notre perte comme très légère. Je vous dis de la part des sauvages qu'ils méritaient beaucoup. J'étais votre interprète. Ils dirent beaucoup de choses qu'il serait inutile de répéter, entr'autres, qu'ils demanderaient à vous parler en termes très décidés. Je vous avertis des conséquences qui en résulteraient. Enfin, monsieur, ils étaient si mécontents, qu'ils partirent sans différer, quoique vous leur eussiez refusé des vivres, des souliers et un interprète. Deux jours après, vous vous aperçûtes de votre erreur.

« Le brigadier Fraser avait prévu quel serait le résultat de votre conduite à leur égard. A la fin, vous me fîtes appeler, et j'eus l'honneur de vous rencontrer dans la tente du brigadier, où vous me demandâtes de retourner en Canada, comme porteur de vos dépêches au général Carleton, pour engager son Excellence à bien traiter les sauvages, et à vous les renvoyer. Je le fis, et je serais retourné à l'armée, si la communication n'avait pas été entièrement interrompue. Après cela, de quelle utilité pouvais-je être, moi que vous représentez comme n'étant propre à rien, et seulement comme un des sauvages qui avaient quitté l'armée. Ah ! monsieur, après avoir cessé d'être général, ne cessez pas au moins d'être gentilhomme. Je suis votre égal sous ce rapport ; vous avez le titre de général, et quoique je puisse n'être pas doué des mêmes talens que vous, cependant étant de la même étoffe, j'ai le droit d'être traité comme un gentilhomme.